L'arbre de Noël de l'Union des familles nombreuses de l'Épeule, à Roubaix

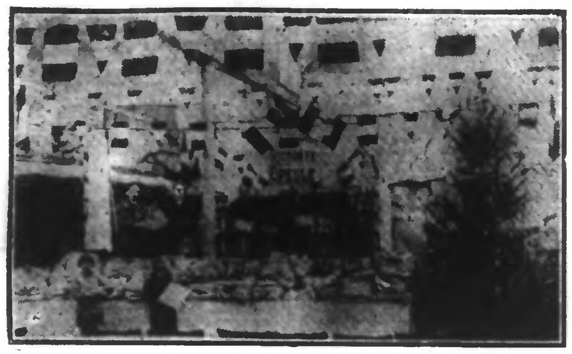

LA SALLE D'EXPOSITION DES LOTS

Grâce à la vigilance d'un Comité dévoué, la fête de l'arbre de Noël, dans ce populeux quartier, a revêtu cette année un éclat exceptionnel, et les nombreuses familles réunies à 15 h. dans la vaste salle de M. Carette, rue Descartes, délicatement décorée, et mise gracieusement à la disposition du Comité, ont pu recevoir des lots intéressants,, tandis que les enfants ont reçu avec joie des jouets et des coquilles. Cette réunion était présidée par M. E. Roussel, conseiller général, et M. le vice-doyen Desreumaux, curé de Saint-Sépulcre.

A cette occasion le Comité avait organisé un charmant concert au cours duquel on a successivement applaudi des chanteurs et instrumentistes de talent, MM. E. Desmons, ténor; Charles Deweirdt, baryton; Lecomte, flûtiste; Ch. Delaplace, baryton; E. Lefebvre, saxophone; Petitjean, chanteur comique; Delaval, professeur de gymnastique, etc. La chorale l'« Epeuloise » a interprété avec un ensemble digne d'éloges, sous la direction de M. Ch. Delaplace, un chœur remarquable: « Fraternité » de Gévart, et la Section symphonique de l'Epeule, très bien dirigée par Mlle Delourme a exécuté une série de morceaux choisis. Le piano d'accompagnement était tenu par M. L. Vanmansart qui s'est acquitté tout à son honneur de ses délicates fonctions.

Au cours de la soirée, Me Diligent, avocat, a fait une intéressante causerie sur les « Habitations à bon marché ». L'orateur a fait d'abord allusion à la loi Ribot, dont M. l'abbé Lemire était d'ailleurs le précurseur et qui a rendu déjà tant de services aux familles modestes, puis il a expliqué l'importance de la loi Loucheur, qui permettra de faire en France 200.000 maisons.

En terminant, Me Diligent conseille aux pères de famille qui désirent faire construire un foyer, à s'adresser de préférence à la Société de Crédit Immobilier qui a fait ses preuves, et souhaite que dans un an, plusieurs familles nombreuses de l'Epeule, soient dans « leur » maison.

Cette causerie a été très applaudie et M. Fourmentraux, président, a vivement remercié et félicité Me Diligent.

Cette fête de famille dont il convient de féliciter les pionniers, MM. Fourmentraux, C. Deschamps, vice-président; L. Leman, trésorier; Merveille, secrétaire, s'est terminée par la distribution des lots aux adhérents et la distribution des jouets et coquilles aux enfants.

LE DRAME DE LA RUE LACROIX A ROUBAIX

Les déclarations de la victime confirment la version du cabaretier

Nous avons rendu compte hier, dans tous ses détails, du drame rapide qui s'est déroulé dans un café de la rue Lacroix. Le tenancier

LE CAFÉ OU S'EST DÉROULÉ LE DRAME

de l'estaminet, se jugeant en état de légitime défense, blessa un Lillois, Gérard Vignolle, 24 ans, avec l'arme dont il était menacé.

Atteint grièvement à l'aine gauche, Vignolle a été hospitalisé à l'hôpital « La Fraternité », où il a subi une intervention chirurgicale pratiquée par M. le docteur Butruille. L'état de Vignolle n'a pas empiré au cours de la journée de mercredi. Bien qu'il soit grièvement atteint, la blessure ne présente aucun danger pour les jours du blessé.

Quant au cafetier, Emile Boncourt, 36 ans, il a été laissé en liberté provisoire, ainsi que nous l'avons déjà dit hier.

M. Fisher, commissaire de police du 5e arrondissement, a continué son enquête. Le blessé, qui n'avait pu être entendu mardi, a été interrogé hier. Sa déposition corrobora les explications du cafetier.

Le Parquet de Lille n'est pas descendu à Roubaix.

Le Comité de défense des Sœurs de charité de Mouscron

Une petite erreur s'est glissée à la suite de l'appel de M. Delaere, en faveur des Sœurs de Charité de l'hôpital que nous avons publié hier. Le numéro du compte chèque-postaux du Comité de défense est 276.280 et non 276 80 comme cela a été imprimé.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 26 décembre :

Aujourd'hui, saint Etienne; demain, saint Jean.

Soleil : Lever à 7 h. 45; coucher à 15 h. 58.

Lune : Dernier quartier du 23; pleine le 30.

Bulletin météorologique pour la journée du 26 (Région Nord) : Très nuageux avec éclaircies, quelques averses, se couvrant avec nouvelles pluies; vent du Sud-Ouest; température en baisse de 3°; minimum en baisse de 1°.

Caisse d'Epargne : Caisse fermée jusqu'au 2 janvier.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de l'Enfance : 10 h., Ecole des filles, rue de l'Industrie; 10 h., Ecole maternelle, rue de Flandre, 133; 15 h. 30, Ecole Pratique, place Notre-Dame.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour enfants.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour enfants.

Hippodrome-Théâtre : à 20 h., « Mireille » et « Paillasse ».

La fête de l'Arbre de Noël

A l'Amicale des Employés de l'Industrie textile

Suivant une louable coutume, l'actif comité de l'Amicale des Employés de l'Industrie textile avait organisé mercredi, à l'occasion de la Noël, une fête de famille qui a obtenu un très vif succès. Cette fête intime, offerte aux membres bienfaiteurs et actifs, ainsi qu'à leurs familles a eu lieu à 15 h., dans la salle du Café Pandore, sous la présidence d'honneur de M. Désiré Ley, entouré de MM. Dhondt, président; Chéron, secrétaire, et les membres du Comité. Le programme élaboré avec soin, a été suivi à l'entière satisfaction de l'assistance, qui a chaleureusement applaudi MM. Lamendin, E. Jésus, basse; E. Mesplont chanteur comique, Marcel Lherbier, dans ses œuvres; Alfred Lagasse, basse; E. Foulon, un comique de bon aloi. Le piano était tenu par Mlle Fernande Lherbier, qui a donné des preuves d'un sérieux talent musical, et qui a reçu une jolie gerbe de fleurs.

M. D'hondt, président, dans une aimable allocution, a remercié particulièrement M. Désiré Ley, président d'honneur, d'avoir rehaussé, par sa présence, l'éclat de cette fête. Il a aussi remercié les artistes amateurs, tous membres actifs de l'Amicale, qui ont prêté un concours désintéressé à cette fête, dont ils ont assuré le succès. « Ces résultats, dit-il, sont de plus encourageants pour les dirigeants de l'Amicale, et en particulier pour le sympathique secrétaire-adjoint, M. F. Chéron, la cheville ouvrière de la société, à qui j'adresse l'expression de notre reconnaissance. Merci aussi, dit-il, au « Journal de Roubaix » pour sa gracieuse publicité. Nous remercions surtout notre président d'honneur, M. Désiré Ley, car c'est grâce à son patronage que l'Amicale a pu, jusqu'à ce jour, venir en aide aux familles éprouvées de nos sociétaires, et organiser ces saines distractions, qui concourent efficacement au rapprochement des classes et contribuent à créer une atmosphère de confiance réciproque entre employeurs et employés, pour le plus grand bien de tous. A toutes les familles présentes, ajoute-t-il, j'adresse mes meilleurs vœux pour l'année 1930. »

Ce fut ensuite la grande distribution des jouets et coquilles aux enfants, suivie d'une brillante tombola, tandis que l'Arbre de Noël gentiment illuminé, provoquait l'enthousiasme des bambins.

Chez les agents des tramways

Nos agents de tramways possèdent un syndicat puissant qui ne néglige rien pour satisfaire ses adhérents. Mais ce syndicat ne travaille pas seulement sur le terrain professionnel et, plusieurs fois par an, il organise des fêtes magnifiques dans son beau local du boulevard de Strasbourg. Ces fêtes sont l'occasion de réunir et d'amuser sainement les agents de tramways et leur famille. C'est ainsi que mardi et mercredi, une foule énorme se pressa dans la salle des fêtes, gentiment parée, du syndicat. A dire vrai, ces deux jours de réjouissances ne sont que la succession de la huitième fête qui, en plusieurs fractions, se déroula au profit de la Mutuelle des agents de l'E.L.R.T. « La Prévoyance Familiale ».

Il y eut d'abord réveillon mardi soir. Un bal animé groupa de multiples danseurs, en même temps qu'un vaste « pierrot » réunissait d'innombrables convives.

Mercredi dans la même salle, on donna une séance récréative devant un très grand nombre de spectateurs. On y vit deux beaux films cinématographiques et plusieurs artistes de talent enthousiasmèrent l'assistance.

En un mot, ce furent des réjouissances très réussies, qui font grand honneur aux organisateurs. Ajoutons qu'une ducasse à pierrots réunira de nouveau les agents de tramways le samedi 18 et le dimanche 19 janvier 1930. Cette ducasse sera agrémentée d'orchestre, avec concert et attractions.

HALLE FLIPO. — Venez voir le plus beau choix de Biscuits de toute la région. Prix défiant toute concurrence. 30376

Une audition de la Société Palestrina à l'église Saint-Sépulcre

La société « Palestrina » a donné hier, à la messe de 11 h. 30 en l'église Saint-Sépulcre, une merveilleuse audition de motets religieux.

Ce fut d'abord l'« Ave Verum » de Mozart, pour chœurs mixtes. Tous les détails de cette œuvre simple et expressive ont été mis en valeur par cette belle phalange.

Le deuxième motet: « Deus medium », offertoire pour la Noël, mérite d'être au répertoire de toute schola. Par la conception comme par la facture, ce motet rappelle C. Franck.

L'« O sacrum convivium » de Viadana, un des joyaux de la musique polyphonique, fut rendu supérieurement par cette élite de choristes éprouvés, sous la direction de M. Raoul Pottier.

Une brillante sortie de messe: « Honor Deo et Gloria », clôturait cette audition, qui fut particulièrement goûtée.

Les orgues étaient tenues par M. A. Seutin, le brillant professeur au Conservatoire.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés GARDE-MEUBLES. Me H. DAEL, Vidanges. Rue Blanchemaille, 42, Rx. (Tél. 34.40) 42300

Maison BIGOURD, 54, rue de Tourcoing, Rx. Teinture - Nettoyage. **Deuil en 8 heures.** 29238

L'ADJUDICATION DE FOURNITURES AUX HOSPICES. — Vendredi, à 2 h. 30 a eu lieu, dans une des salles de l'Hospice de la rue de Blanchemaille, l'adjudication de fournitures aux établissements hospitaliers pour le premier semestre de 1930. En voici le détail :

Comestibles. — Beurre frais, Coppin, 22 fr. 78 le kilog; — Œufs, Vandermarlière, 644 fr. le mille. — Lait battu, Riou, 0 fr. 24 le litre. — Pommes de terre dites « Industrie de Merville », Pruvost, 30 fr. 70 les 100 kilogs; — Carottes, Pruvost, 38 fr. les 100 kil. — Oignons, Pruvost, 77 fr. les 100 kil.

Epiceries. — Amidon de maïs en paquets, Delerue, 280 fr. les 100 kil.; — Café vert, réservé. — Chicorée, Droissart, 409 fr. les 100 kil. — Cristaux de Soude, Rénier, 51 fr. 50 les 100 kil.; — Fromage vieux du pays, Desobry, 1.160 fr. les 100 kil.; — Fromage Port-Salut, Desobry, 923 fr. les 100 kil.; — Haricots, François, 315 fr. les 100 kil.; — Huile de table surfine, Ducatillon, 548 fr. les 100 kil.; — Pois cassés, François, 215 fr. les 100 kil.; — Poivre blanc en grains, non adjugé; — Prunes de Californie, Menu, 610 fr. les 100 kil.; — Riz de 1re qualité, François, 170 fr. les 100 kil.; — Savon diaphane, Delerue, 244 fr. les 100 kil.; — Sel blanc fin, Deldicque, 124 francs les 100 kil.; — Sucre blanc cristallisé, Menu, 384 fr. les 100 kil.; — Sucre blanc en morceaux, Menu, 408 fr. les 100 kil.; — Sucre Vergeoise, Delerue, 394 fr. les 100 kil.; — Nouilles et macaroni régulier, Delerue, 284 fr. les 100 kil.; — Vinaigre, Ducatillon, 1 fr. 58 le litre.

Sabots. — Sabots pour hommes, Wagnon-Duvin, 5 fr. 49 la paire; — Sabots pour femmes, Wagnon-Duvin, 4 fr. 79 la paire.

Tissus et bonneterie. — Bazin rayé pour stores en 140 cm., Lehembre, 7.68 le mètre; — Calicot blanc en 80 cm., Lehembre, 2.96 le mètre; — Calicot blanc en 110 cm., Lehembre, 4.31 le mètre; — Calicot blanc en 140 cm., Lehembre, 5.54 le mètre; — Calicot écru en 110 cm., Lehembre, 3.45 le mètre; — Cotonnade pour tablier en 140 cm., Lehembre, 8.69 le mètre; — Coutil gris rayé pour matelas en 110 cm., Lehembre 10.10 le mètre; — Coutil bleu et blanc en 70 cm., Cauchy, 7.15 le mètre; — Cretonne blanche en 80 cm., Lehembre, 3.97 le mètre; — Cretonne couleur pour chemises en 80 cm., Lehembre, 4.66 le mètre; — Cretonne écrue en 80 cm., Cauchy, 3.53 le mètre; — Cretonne écrue en 110 cm., Lehembre, 4.55 le mètre; — Cretonne écrue en 140 cm., Cauchy, 5.70 le mètre; — Cretonne écrue en 170 cm., Lehembre, 7.29 le mètre; — Drap bleu en 140 cm., Cauchy, 27.25 le mètre; — Flanelle blanche laine 80 cm., Cauchy, 12.75 le mètre; — Flanelle coton Marengo en 75 cm., Lehembre, 4.39 le mètre; — Indienne meuble en 80 cm., Cauchy, 4.26 le mètre; — Lustrine noire double croisée en 100 cm., Lehembre, 6.94 le mètre; — Molleton Marengo en 115 cm., Lehembre, 9.27 le mètre; — Mousseline double en 120 cm., Vandewitte, 7.10 le mètre; Pilou pour caleçons en 80 cm., Cauchy, 4.82 le mètre; — Satin coton noir en 130 cm., Lehembre, 7.03 le mètre; — Tennis pour robes en 80 cm., Lehembre, 3.71 le mètre; — Toile blanche pour taies d'oreiller en 70 cm., Blanquart, 4.65 le mètre; — Toile blanche en 80 cm., Baude, 5.18 le mètre; Tissus pour blouses, Lehembre, 6.27 le mètre; Toile bleue métis en 105 cm., Blanquart, 7.85 le mètre; — Toile bleue métis en 130 cm., Lehembre, 10.50 le mètre, — Toile crémée métis en 80 cm., Baude, 4.94 le mètre; — Toile crémée métis pour alèzes en 110 cm., Renouard, 5.45 le mètre; — Toile métis pour draps en 180 cm., Renouard, 9.73 le mètre; — Toiles pour nappes coton damassé en 140 cm., Lehembre, 10.48 le mètre; — Toile pour paillasse en 80 cm., Lehembre, 3.56 le mètre; — Toile grise pour paillasses en 110 cm., Lehembre, 7.45 le mètre; — Toile de Vichy grands carreaux en 100 cm., Sengès, 7.80 le mètre; — Toile verte pour tablier, Cauchy, 7.80 le mètre; — Veloutine en 80 cm., Lehembre, 4.99 le mètre; — Bonnets de coton sans houppe, Sengès, 3.10 la pièce; — Camisoles de coton pour hommes, grande taille, Union Bonneterie du Nord, 23.20 la pièce; — Camisoles de laine pour hommes, grande taille, Union Bonneterie du Nord, 26.48 la pièce; — Camisoles de coton pour femmes, petite taille, Sengès, 11.50 la pièce; — Camisoles de laine pour bébés, Sengès, 4.39 la pièce; — Casquettes Union Bonneterie du Nord, 8.19 la pièce; — Couvertures laine blanche, 2m10 sur 1m75, Lefebvre, 92.10 la pièce; — Couvertures laine blanche 2m10 sur 1m50, Lefebvre, 78.60 la pièce; — Chaussettes laine marengo grande taille, Union Bonneterie du Nord, 5.97 la paire; — Chaussettes laine marengo petite taille, Union Bonneterie du Nord, 5.14 la paire; — Essuie-mains, 75 sur 80, Blanquart, 2.95 la pièce; — Gaze légère en 120 cm., Lehembre, 1.43 le mètre; — Gaze serrée en 140 cm., Lehembre, 2.50 le mètre; — Tangeps en 140, Lehembre, 3.68 le mètre; — Laine à tricoter, Union Bonneterie du Nord, 33.74 le kilog.; — Mouchoirs de poche fond bleu, 60 sur 60, Vandewièle, 1.75 la pièce.

Cuirs. — Croupons de vache lissés du pays de 4 k. 500 à 5 k., 1re qualité, Pouliet 24.50 le kilog.; — Collets lissés de 2 k. 500 à 3 k. 1re qualité, Noreille, 19 fr. le kilog.; — Peaux blanches, Noreille, 2.95 la pièce; — Veaux lourds du pays, 2 k. 500 à 3 k., Noreille, 49.50 le kilog.; — Boxcalf, Noreille, 11.50 le kilog.

Charbons et Vins. — Réservés.

LES PAINS DE RÉGIMES chez **Morelle**, 5, Grande-Rue, Roubaix. 29676

L'HUILE DE FOIE DE MORUE est toujours en honneur dans la thérapeutique moderne, mais les médecins réclament une bonne huile de foie de morue Norvège, absolument pure, pour obtenir le maximum d'efficacité. Pour cela, adressez-vous à la **Pharmacie des Produits CORBEAUX**, 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix, qui s'est spécialisée dans l'achat et la vente de l'huile de foie de morue. 29353

Pendant qu'il réveillonnait

Après avoir fait le réveillon une partie de la nuit, M. Georges Hennem, 34 ans, peintre, domicilié 45, rue Saint-Louis, rentra chez lui vers 3 h. 15 du matin.

Quelle ne fut pas sa surprise en constatant que la vitrine de son magasin était brisée et que, de plus, la serrure de la porte avait été forcée. Toutefois, rien n'a été volé.

Le peintre a déposé une plainte contre son briseur de glace. Il attribue cette malveillance à une vengeance.

NOUS RECOMMANDONS vivement aux **Malades de la Poitrine, aux Asthmatiques, à ceux qui souffrent des affections de la peau, du sang et des voies urinaires**, les traitements scientifiques et sûrs, les spécialités des **Laboratoires de la Pharmacie du Trichon, M. VERHAEGHE**, docteur de l'Université de Lille. Renseignements tous les jours. Men sprecht vlaamsch. 22775

BOUCAU chausse bien les enfants. 30388d

Une chute dans l'escalier

Un ouvrier peigneur, M. Donat Moerman, 61 ans, habitant en garni, 234, Grand'Rue, est tombé, mercredi, dans l'escalier de l'entrée particulière de l'immeuble.

M. Moerman s'est blessé à la tête et M. le docteur Jacquemont, qui a constaté des plaies contuses du cuir chevelu, l'a fait admettre à l'hôpital « La Fraternité ».

« PRODUITS ETERNIT ». **Ed. Hannouille-Wyffels**, 5, avenue Hannart, CROIX. - Téléphones Roubaix 26.33. (Croix 66). 28095

Pas de bon café sans chicorée PASTEUR. 25022

Un Polonais voulait mourir

Dans la matinée de mercredi, un jeune homme qui, depuis un moment, se promenait sur le bord du canal de Roubaix, se jeta brusquement dans l'eau au quai de Toulon.

Des passants se précipitèrent et tendirent une gaffe au désespéré. Ce dernier, dont les intentions avaient probablement changé, s'empressa de la saisir et sortit de l'eau, transi de froid.

On le conduisit dans un café voisin, où M. le docteur Jacquement vint lui donner les premiers soins. Il a ensuite été transporté à l'hôpital « La Fraternité ». Il s'agit d'un Polonais, Louis Kreint, 25 ans, 54, rue Franklin. Son état n'est nullement inquiétant.

ROSSEL-MOTTE, Teinturier, 18, rue Saint-Georges, à Rx. et 4, rue des Ursulines, à Tg., informe sa clientèle que les agrandissements de ses usines étant terminés, il est à même de lui donner rapide satisfaction. 28843

Paul LEROY fournit literie complète. 28098

Encore un vol de vélo

M. Raymond Turlot, 26 ans, électricien, demeurant rue de l'Ouest, 4 bis, a informé M. Walter, commissaire de police de permanence, que son vélo qu'il avait déposé dans le couloir de la maison où il habite lui avait été enlevé dimanche matin. Le service de la sûreté a été chargé de découvrir l'auteur du méfait.

LES BONS VINS... J. FOURLINNIE, 38, rue de Lannoy, Roubaix. (Téléphone 29.62). 29080

PAPIERS PEINTS & LINOLEUMS. — Choix imm. Heurez, 182, rue Epeule. Tél. 26.13. 29231

LE COMITÉ DES FÊTES DES QUARTIERS DU JEAN-GHISLAIN, SACRÉ-CŒUR, CALVAIRE ET COLLÈGE fait un pressant appel aux jeunes gens et jeunes filles pour quêter le dimanche 29 décembre, « Journée du Sana ». Prière de se faire inscrire chez M. Delphin Liagre, 86, rue de la Vigne.

Le Comité rappelle également aux cafetiers des dits secteurs que l'inscription est toujours ouverte pour ceux d'entre eux qui désirent faire jouer des tapis au bénéfice de l'œuvre antituberculeuse; inscription, 86, rue de la Vigne.

LA MERVEILLE SUR SECTEUR « PHILIPS », vous est offerte à l'essai pr DE RUYCK, 128, Gde-Rue, et 46, St-Georges. Demandez-le. 29850

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, cours de préparation militaire et instruction technique par M. Druet : Les piles électriques.

BALATUM en Carpettes et au Mètre. Choix compl. Hourez, 181, r. Epeule. Tél. 26.13. 30041

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Ce soir jeudi, à 19 h. 30, répétition pour la section théâtrale.

NOUS RAPPELONS à nos lecteurs que les petites annonces peuvent être déposées chez M. Liénard, 77, rue Saint-Antoine, Roubaix. 20236

CROIX

LA CLOTURE DE LA GRANDE MISSION

Avec la fête de Noël, s'est terminée dans les deux paroisses, la grande mission qui depuis le 8 décembre y était prêchée: à Saint-Martin, par les RR. PP. Houvenaghel, Debailleul et Bécue, missionnaires diocésains, et à Saint-Pierre, par les RR. PP. Jubaru et Patyn, Jésuites. A minuit les deux églises regorgeaient de fidèles qui pour la plupart s'approchèrent dans le plus profond recueillement de la Sainte Table.

L'après-midi, à 16 h. 30, à St-Martin, et à 17 h. à St-Pierre, eut lieu la cérémonie de clôture au cours de laquelle les missionnaires après avoir remercié et félicité les paroissiens de leur empressement et de leur assiduité aux différents offices de la mission, et fait leurs adieux, donnèrent la bénédiction papale.

Société de secours mutuels « Saint-Pierre »

C'est le dimanche 29 décembre qu'aura lieu, à 11 heures, Café Saint-Pierre, tenu par M. Julien Vanderbecke, place de la Liberté, l'assemblée générale trimestrielle. Au cours de cette réunion, présidée par MM. Vandekerchove et Paul Delannoy-Roussel, il sera procédé à la distribution des cartes de pharmacie pour 1930 et au renouvellement du mandat d'un tiers des membres de la Commission.

NOUS RAPPELONS à nos lecteurs que les annonces peuvent être déposées chez M. Dewas, 16, rue Jean-Jaurès, à Croix. 21754

WASQUEHAL

M. ERNEST DUTHOIT, PRÉSIDENT DE LA MAITRISE, MEURT SUBITEMENT AU COURS DE LA MESSE DE MINUIT

Un pénible événement a jeté la consternation dans la populeuse paroisse Saint-Nicolas, en cette journée de Noël. Un paroissien très estimé et des plus en vue, est mort subitement, alors qu'il allait assister à la messe de minuit.

Vers 11 h. 30, M. Ernest Duthoit-Dal, cultivateur, président de la Maîtrise Saint-Nicolas, quittait en excellente santé, son domicile, 3, impasse du Triest, pour assister en l'église Saint-Nicolas, à la messe de minuit. Il était arrivé aux dernières marches menant à la tribune où les choristes étaient réunis pour interpréter les chants de la messe qui allait commencer, quand il s'affaissa et vomit le sang. On s'empressa aussitôt, jugeant son état grave, d'aviser le clergé, et M. l'abbé Nivesse, vicaire, administra aussitôt l'extrême-onction au moribond. Il eut ensuite la délicate mission d'aller prévenir Mme Duthoit, de l'effroyable malheur qui l'atteint, elle et ses deux jeunes enfants. Peu après, vers 1 heure, le corps du regretté défunt était conduit à son domicile.

Cette mort a jeté la consternation dans toute la population de Wasquehal où M. Duthoit était très estimé.

A la grand'messe, M. le Curé a recommandé aux prières des fidèles, le défunt si dévoué à toutes les œuvres paroissiales dont il faisait partie. Durant toute la journée, de nombreuses personnes se sont rendues à la maison mortuaire, témoigner de toute leur sympathie envers la veuve éplorée.

Agé de 46 ans, M. Ernest Duthoit avait fait la campagne de 1914-18; il était membre de la section des Anciens Combattants du Centre et trésorier du Syndicat agricole.

En cette pénible circonstance, nous prions sa veuve, ses enfants et son frère, M. le vicaire général Paul Duthoit, d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. Assemblée à la maison mortuaire à 9 h. 45

Aux Anciens Combattants

Comme chaque année avait lieu hier, à la section du Centre de la Fraternelle des Anciens Combattants, la fête de l'arbre de Noël des anciens combattants.

Cette petite fête intime se déroula à la salle des fêtes de la Mairie, dans l'après-midi, sous la présidence de M. Alfred Seynave, président de la section, entouré des membres de la Commission. De nombreux anciens combattants et leurs familles y assistaient. Les enfants des adhérents reçurent des coquilles, des friandises, ainsi que des jouets et chacun se retira enchanté de cette petite soirée de famille.

Aux Familles nombreuses

Hier, à 9 h., eut lieu à la salle des fêtes de la Mairie, la fête de l'arbre de Noël de l'Union des Familles Nombreuses de Wasquehal.

Cette cérémonie était présidée par M. Henri Détailleur, député-maire de la ville, ayant à ses côtés: MM. Delescluse, Schweitzer, Anceau, membres de cette association. Après la remise de coquilles et friandises aux enfants des adhérents, eut lieu la grande tombola entre tous les membres présents, qui se retirèrent avec leur lot comportant des objets d'utilité.

WATTRELOS

Une arrestation pour fraude

La brigade de douane de Roubaix-droite a arrêté au lieu dit: « Campagne Debruyne », J.-B. Vanreust, 54 ans, lisseur, demeurant 23, rue du Gros-Saule, à Roubaix, qui avec l'aide d'un complice, portait 34 kilos de tabac. La marchandise a été saisie, mais le complice est parvenu à s'enfuir. La gendarmerie conduira Vanreust aujourd'hui, jeudi, à la maison d'arrêt de Lille.

LANNOY

LYS

AVANT D'ACHETER vos cadeaux pour fêtes, voyez le grand choix de la Maison Charles DANAELS, 24, rue de Lannoy, en librairie, papeterie, articles fantaisies et pour fumeurs, fleurs et fruits artificiels, cartes postales, jouets, Meccano et pièces détachées. 28402

HEM

Avis aux Anciens Combattants

Une réunion préparatoire ayant eu lieu lundi dernier, chez M. Henri Crein, à la Place, il a été décidé à l'unanimité des membres présents de faire une assemblée générale le dimanche 29 décembre, à 15 h. Tous les anciens combattants de la commune y sont invités. A l'ordre du jour: Constitution du Comité.

Un orateur prendra la parole.

TOUFFLERS

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Pourcelle, à Toufflers. 50530

CHERENG

Funérailles de M. J.-B. Trigallez

Lundi, à 9 h., ont eu lieu en l'église de Chéreng, les funérailles de M. J.-B. Trigallez, ancien combattant de la grande guerre, sergent du corps des sapeurs-pompiers de la commune, contremaître au tissage Fauchille et Ponteville. Dans la nombreuse assistance on remarquait d'importantes délégations de la Fraternelle des Anciens Combattants avec leur drapeau, du personnel de la maison Fauchille et Ponteville. Les honneurs étaient rendus par les sapeurs-pompiers. Après la cérémonie religieuse, le corps fut porté au cimetière, où M. Florimond Rotteleur, président des Anciens Combattants prononça un touchant éloge du défunt.

ASCQ

Pour les enfants des écoles

La fête d'hier après-midi organisée par l'Amicale des anciens élèves de l'école communale a fait beaucoup de petits heureux qui s'en sont retournés chez eux soit avec des douceurs, soit avec des vêtements chauds. Une sauterie avec cotillon a été pour tous l'occasion de passer sainement et gaiement la Noël.

A la Jupe Elégante
22, RUE NEUVE, 22
(près de la Grand'Place, derrière la Mairie)
ROUBAIX
ROBES - MANTEAUX
Création chaque semaine des Dernières Nouveautés de Paris
MAISON DE CONFIANCE
IMMENSE CHOIX 29378

TOURCOING

Aujourd'hui, jeudi 26 décembre :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Etablissement de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Bibliothèque Populaire : de 16 à 19 h.

Bibliothèque Catholique : de 14 h. 30 à 15 h.

Marché : de 8 à 13 h.

Caisse d'Epargne : Fermée.

LE BUDGET PRIMITIF DE 1930

Nous avons donné, dans une première note, un aperçu général du budget primitif de 1930. Voici aujourd'hui quelques explications à propos des principaux changements intervenus dans les articles du budget:

Recettes ordinaires. — Centimes ordinaires: La valeur du centime est passée de 23.561,21 à 24.420,23.

Les prévisions de 1929 étaient de 207.813 francs 62. En 1930, elles s'élèvent à 214.907 francs 75.

Produit des taxes d'octroi. — Les prévisions de 1929 s'élevaient à 6.400.000 francs; les recettes effectives atteindront 7 millions. De grands travaux étant projetés pour 1930, on a prévu à cet article une somme de 7.600.000 francs, soit une augmentation de 1.200.000 francs sur 1929.

Taxe communale sur les automobiles. — D'après les indications fournies par l'Administration, on peut prévoir une plus-value de 100.000 francs (400.000 fr. au lieu de 300.000 francs).

Condition publique. — La prévision pour 1929 était de 3.900.000 francs; on prévoit cette année, une augmentation de 32.000 fr.

Compagnie du gaz. — La redevance de cette Compagnie à la ville était, en 1929, prévue pour 1.950.000 francs; pour 1930, on estime une augmentation de 50.000 fr.

Usine d'électricité. — Si l'excédent de recettes de 1930 est inférieur de 463.000 fr. à celui de 1929 (20.550.000 fr.) cela tient à ce que l'on a voulu éviter de grever, comme l'an dernier, le budget supplémentaire à voter au cours de l'année 1930.

Taxe municipale sur les chiens. — La prévision pour 1929 (77.000 fr.) a été exagérée. Pour 1930, ce chiffre est ramené à 70.000 francs.

Recettes extraordinaires. — Centimes extraordinaires: Prévisions pour 1929, six millions 83.526 fr. 98. Pour 1930: six millions 842.303 fr. 52; soit une majoration de 758.776 fr. 54. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la valeur du centime ayant progressé, on peut constater une augmentation de 223.529 fr. 62, à laquelle il y a lieu d'ajouter celle de 537.246 francs 92, représentant le produit des vingt-deux centimes additionnels dont nous avons parlé dans notre premier article.

En recette d'ordre, il y a lieu de mentionner: 8.000.000 francs, réalisation d'un emprunt pour travaux de chemin de fer, et celle de 820.000 francs produit des surtaxes locales temporaires, destinées à l'amortissement des emprunts contractés pour l'exécution des travaux de chemin de fer.

Voilà les explications essentielles en ce qui concerne les « recettes ». Nous verrons les « dépenses » dans une prochaine note.

M.-J. Sn.

La Noël chez les enfants des écoles communales

Le jour de Noël fut, pour les enfants des écoles communales, l'occasion d'une charmante fête, qui se déroula en deux séances, au Gymnase Municipal, rue de Gand. Les organisateurs en étaient les « Dames contrôleuses » qui ont, comme présidente active autant que dévouée, Mme U. Robbe.

De nombreuses personnalités étaient présentes et nous avons remarqué: M. Dron, maire; M. Dorenlot, inspecteur primaire; MM. Brassart-Parsy, Inghels, Vandermarlière, Denorgher, adjoints; M. Prot, secrétaire général de l'Union Postscolaire; de nombreux conseillers municipaux et les chefs de service de la Mairie, etc...

Le programme était composé de façon à amuser le plus possible, les 2.000 enfants, le matin et les 1.500, l'après-midi qui assistaient à cette fête. La Fraternelle, les Intimes et les Fifres scolaires prêtaient leur concours.

Signalons également: « Ernesto and Partner »; Tachereet ses chiens; le joyeux Carlos; Totor et Fifule; les présentations de gymnastique et de ballet faites par les élèves de l'Ecole de la Potente, des Prés, de la rue des Villas, de l'Ecole de la Croix-Rouge et des Sévignettes, sous la direction de M. Baratte, Mlle Delescluse et Mme Dugré.

Une apothéose clôtura la fête et fut suivie d'une ample distribution de jouets, friandises et souvenirs.

L'accident de la rue de Mouvaux

Nous avons dit qu'un chauffeur d'auto, M. Cyrille Vandewondèle, demeurant rue des Duriez, 14, à Mouvaux avait eu le thorax défoncé à la suite d'un accident survenu dans un garage, rue de Mouvaux. L'état du blessé, soigné à l'hôpital civil, était mercredi stationnaire.

Extradition

La gendarmerie de Tourcoing a remis aux autorités belges à la frontière, Marie Dufresne, 35 ans, et Rosa Luivin, 18 ans, sortant de la prison de Douai et réclamées par le Parquet de Douai pour manœuvres criminelles et complicité.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 26 décembre 1929 — N° 52.

La Reine des Opales

PAR CHARLES SOLO

Comment gagner sa vie? Où trouver l'argent dont il avait un si pressant besoin?

Il n'avait pas de métier. Peut-être, à force de démarches réussirait-il à se faire embaucher, quelque part, comme homme de peine mais cet emploi, très aléatoire, tout en lui procurant juste de quoi vivre, le riverait à son labeur comme un forçat à sa chaîne, alors que toute sa liberté, tout son temps lui étaient nécessaires.

Que faire? Comment résoudre ce problème qui se posait plus angoissant que jamais?

Tout à coup, il eut un trait de lumière.

Autrefois, il maniait l'archet avec un certain talent et il cultivait la musique comme un art d'agrément. Pourquoi, maintenant que son violon était la seule chose qu'il possédait, pourquoi ne lui demanderait-il pas le pain quotidien en même temps que la facilité d'aller et de venir selon sa fantaisie.

Musicien des rues ! La profession manquait de cachet, mais parmi ceux qui l'exerçaient il y avait beaucoup d'honnêtes gens et certes quelques-uns avaient, comme lui, connu des jours meilleurs.

Sa résolution fut bientôt prise.

— Le sort en est jeté, dit-il. Dès demain je parcourrai les environs de Paris, mon instrument sous le bras. Je jouerai pour qui voudra m'entendre et quand la moisson de gros sous sera suffisante pour m'assurer le gîte du soir, je m'informerai, je questionnerai les gens et si le misérable qui a pris ma place habite réellement dans la banlieue, je finirai par le découvrir.

Une transformation complète s'était opérée chez lui. Quoique très faible encore, il se soutenait par son énergie et il allait d'une démarche assurée qui n'attirait plus l'attention des passants. Sans hésitations, ses scrupules étaient tombés. Il n'avait plus honte de sa pauvreté ; il était prêt à remplir, sans défaillances, le nouveau rôle que lui imposait sa destinée.

C'est ainsi qu'il monta sur les boulevards extérieurs, à pied, par économie.

Rue Ordener, il trouva un de ces hôtels meublés où on loue des chambres aux ouvriers, aux menus travailleurs, à tous ces pauvres gens qui ne réussissent jamais à rassembler la somme nécessaire pour « se mettre dans leurs meubles ». Ici, il y avait justement un « cabinet » disponible ; il paya d'avance, les neuf francs qui représentaient une semaine de location ; on lui remit la clé, une bougie, et il monta.

Au moment où on lui avait présenté la fiche réglementaire, il avait hésité. Sous quel nom devait-il faire la déclaration exigée par la police ?

Il ne pouvait donner sa véritable identité qui eût certainement éveillé la curiosité et peut-être la suspicion. Il donna donc le nom qu'il avait porté au Brésil et signa : Jacques Fortin.

Ah ! le triste logis que celui où il allait, pour la première fois, coucher, ce soir-là.

Juste assez large et assez profond pour y placer une couchette de fer, une table et une chaise, il n'y avait qu'une seule fenêtre ouvrant sur les toits. Le lit était si bas sous la soupente qu'il eût été impossible de s'y asseoir ; la chaise, à peu près dépaillée, boitait sur ses pieds, et la table, solidement fixée, dans un angle, par des pitons de fer, était tellement malpropre, tellement poisseuse, que Jacques en eut des nausées.

Il n'osa pas soulever les draps de sa couchette et s'étendit tout vêtu.

Malgré son extrême fatigue, le sommeil fut lent à venir, mais il vint. Quand le comte Jacques de Faraman se réveilla, un rayon de soleil se jouait sur la muraille et donnait aux fleurs fanées du papier peint une illusion de vie. Le logis lui parut un peu moins triste, un peu moins sale.

En un clin d'œil, il fut debout. Toute la trace des fatigues de la veille avait disparu; il sentait comme un sang nouveau courir dans ses veines. Il était prêt pour la lutte.

Mais, au moment de descendre il se demanda comment il allait organiser sa vie nouvelle. Non seulement il devait subvenir à ses besoins quotidiens, mais il était nécessaire d'arranger ses incursions dans la banlieue de façon à ce qu'aucun indice qui puisse le mettre sur la trace de sa mère et du faussaire ne lui échappât. Pour cela, il fallait agir avec méthode. La tâche était ardue et il ne savait par où entreprendre ce vaste territoire suburbain qui, selon le côté où l'on se dirige, est habité par des classes sociales si différentes.

L'idée lui vint d'aller consulter son ami de la veille, celui qui était venu à son secours, de manière si originale, quand la syncope l'avait terrassé.

Il chercha la carte sur laquelle le bohème avait noté son adresse, mais il eut beau fouiller toutes ses poches, les retourner jusqu'aux doublures, le bout de carton restait introuvable.

Dans son trouble, il l'avait certainement perdu.

Ce fut un grand désappointement, car il aurait voulu revoir, n'aurait-ce été que pour le remercier encore une fois, ce garçon si jovial, d'allures si franches, de manières si bizarres et pourtant si sympathique.

— Théodule Lajoie ! dit-il Je me rappelle son nom qui est un de ceux qu'on n'oublie pas. Mais où demeure-t-il ? Ah ! si j'avais lu sa carte quand il me l'a remise, je me souviendrais, à présent.

N'ayant plus rien à espérer de ce côté, force lui fut de s'en remettre exclusivement à lui-même. Sans perdre son temps en considérations inutiles, il mit son violon sous son bras et quitta son taudis.

Dans la rue, il déjeuna d'un croissant et d'un café noir, puis, résolument, il se dirigea vers la gare de l'Est, dans l'intention de commencer ses explorations par les bords de la Marne.

Un train était en partance pour Meaux. A tout hasard, il prit son billet pour Esbly, charmante et agreste bourgade, assise entre des collines verdoyantes, au confluent de la Marne et du Grand-Morin, dont les environs tendent à devenir un des séjours d'été des plus estimés des Parisiens aisés.

Précisément, c'était jour de marché, et l'affluence était considérable dans la principale rue du village. Jacques circula, d'abord entre les groupes, le cœur battant, très indécis, pris, au dernier moment, d'une répugnance qu'il avait peine à surmonter.

Dans le tohu-bohu de la foule loquace et turbulente, il passait ayant presque honte de l'instrument qu'il portait. Les robustes gars, l'échine courbée sous le faix, le bousculaient sans égards ; les gros marchands de bestiaux, la pipe au bec, le fouet à la main, le regardaient d'un air narquois et les accortes paysannes de la Brie, si gentilles sous la « marmotte » qui leur emprisonne les cheveux comme dans un turban, lui décochaient des lazzis auxquels il n'avait pas le courage de répondre.

Il arriva ainsi près d'un cabaret qui avait installé ses tables jusque bien avant sur le pavé. Tout autour de ces tables, une dizaine de joyeux drilles étaient assis et sablaient le vin blanc.

— Tiens ! fit l'un d'eux, v'là le violonneux qui passe ! Ohé ! père la musique ! Tu as l'air trop pressé pour un homme de ton métier. Arrête-toi un instant et joue nous une de ces ritournelles qui mettent des fourmis aux jambes de bois.

En présence de cette invite un peu dénuée de formes mais exprimée avec la bonne humeur des gens simples qui ignorent les floritures du beau langage, Jacques se trouva brusquement à l'aise.

Il remercia d'un signe de tête, posa sa boîte sur une banquette et sortit son violon.

Il joua et ses auditeurs, captivés par la finesse de son jeu, l'écoutèrent avec attention.

On applaudit ferme, il dut recommencer ; on applaudit encore.

La foule arrivait, les tables du cabaret se garnissaient et Jacques jouait toujours.

— Eh bien ! fit un gros garçon meunier tout blanc de farine, en l'interpellant directement. C'est donc pour la gloire que tu travailles ? Si j'étais à ta place je me reposerais un instant, je ferais la quête et je boirais un coup !...

Le moment que le comte de Faraman redoutait le plus était arrivé, mais déjà, il avait fait le premier pas, la dernière révolte de sa dignité s'apaisa ; il ôta son chapeau d'un geste décidé et fit le tour de la société.

On ne lui marchanda pas les gros sous et il put en mettre deux grosses poignées dans sa poche.

— Allons ! dit encore le farinier !

« Puisque l'violon a bien violonné !
Nous allons boire à sa santé ! »

Ohé ! la patronne ! une bouteille de Beaujolais et un verre pour l'artiste !

Jacques prit place parmi les buveurs et trinqua avec eux.

Dans l'esprit de ces braves gens qui, sans être des mélomanes avaient su apprécier le talent du musicien, celui-ci n'était pas un de ces croque-notes comme on en trouve ordinairement le long des routes. C'était quelque artiste, quelque maître qui avait eu des malheurs.

(A suivre.)